



## Nufarm Boost Herbicide Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2025-06-11

Remplace la date : 2017-12-20

{Réservé}

### 1. Identification

**Nom du produit :** Nufarm Boost Herbicide

**Numéro d'enregistrement PCP :** 30377

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour la manipulation et l'utilisation des instructions.

**Type de produit :** Herbicide

**Fournisseur :** Nufarm Agriculture Inc.  
5101, 333 - 96th Ave NE  
Calgary, Alberta T3K 0S3  
1-800-868-5444

**Numéros de téléphone :** Numéro de réponse d'urgence 24 heures, Chemtrec, 1-800-424-9300.  
Pour les urgences médicales, ProPharma Group, 1-877-325-1840.  
Pour l'information sur les produits et l'utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

### 2. Identification des risques

Classé selon la version 5 du SGH de l'ONU.

#### Dangers physiques :

Aucun

#### Dangers pour la santé :

|                             |              |
|-----------------------------|--------------|
| Toxicité aiguë (Oral)       | Catégorie 5  |
| Toxicité aiguë (Dermique)   | Catégorie 5  |
| Toxicité aiguë (Inhalation) | Catégorie 5  |
| Irritation des yeux         | Catégorie 2B |

#### Dangers environnementaux :

Dangereux pour l'environnement aquatique, aiguë catégorie 1

#### Mot de signal :

AVERTISSEMENT

#### Mentions de danger :

Provoque une irritation des yeux. Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif au contact de la peau. Peut être nocif en cas d'inhalation. Très toxique pour la vie aquatique.

# Nufarm Boost Herbicide

## Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2025-06-11

Remplace la date : 2017-12-20

{Réservé}



### Conseils de prudence :

Provoque une irritation des yeux. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange et le chargement. Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Évitez de respirer la poussière. Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Ce produit contient un ingrédient actif qui est toxique pour les organismes aquatiques.

### 3. Composition / Information sur les ingrédients

| Composants dangereux                                                                                                         | N ° CAS     | %<br>pondéraux |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|----------------|
| Thifensulfuron-méthyle                                                                                                       | 79277-27-3  | 50             |
| Synonymes chimiques:methyl 3-[[[(4-methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-yl)amino]carbonyl]amino]sulfonyl]-2-thiophenecarboxylate |             |                |
| Tribenuron-méthyle                                                                                                           | 101200-48-0 | 25             |
| Synonymes chimiques: methyl 2-[[[(4-methoxy-6-methyl-1,3,5- triazin-2-yl)methylamino]carbonyl]amino]sulfonyl]benzoate        |             |                |
| Carbonate de calcium                                                                                                         | 1317-65-3   | <0.5           |
| Chemical Synonyms: CaCO <sub>3</sub> , calcaire                                                                              |             |                |

D'autres ingrédients sont considérés comme non dangereux.

| Contenu exprimé sur l'étiquette du produit |
|--------------------------------------------|
| Thifensulfuron-méthyle ... 50%             |
| Tribenuron-méthyle ... 25%                 |

### 4. Premiers secours

**En cas d'ingestion**, appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'être informé par un centre anti-poison ou un médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne faites rien par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de peau ou d'habillement**, enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## Nufarm Boost Herbicide

### Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2025-06-11

Remplace la date : 2017-12-20

{Réservé}

**Si les yeux sont ouverts**, rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, de préférence par bouche à bouche, si possible. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires.

Prenez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire avec vous, lors de la recherche d'un contact médical.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Moyens d'extinction** : Le produit ne supporte pas la combustion soutenue. Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.

**Procédures spéciales de lutte contre l'incendie**: Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets lorsqu'ils combattent les incendies de produits chimiques. Minimiser et contenir les eaux de ruissellement.

**Point d'éclair** : Ne clignote pas.

**Conditions d'inflammabilité** : Aucune. Dans des conditions de poussière sévères, ce matériau peut former des mélanges explosifs dans l'air.

**Produits de décomposition dangereux** : Oxydes de carbone, oxydes de soufre, oxydes d'azote, oxyde de calcium, fumées irritantes et fumées.

**National Fire Protection Association (NFPA) Note de danger** :

**Évaluation pour ce produit: Santé : 1 Inflammabilité : 1 Réactivité : 0**

Échelle des dangers : 0 = Minimum 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

#### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Utilisez l'équipement de sécurité et les procédures appropriées à la taille du déversement. Gardez les personnes inutiles loin. Éviter le ruissellement dans les eaux naturelles et les égouts. Entourez et absorbez les déversements avec des matériaux inertes tels que la perlite, la sciure de bois, les granules d'argile, la vermiculite, le sable ou la saleté. Contenir tous les matériaux affectés dans un conteneur fermé et étiqueté pour une élimination appropriée. Isoler d'autres déchets. Nettoyer la zone contaminée, comme les surfaces dures avec du détergent et de l'eau, la collecte de la solution de nettoyage pour une élimination appropriée. Les grands déversements sur le sol ou des surfaces similaires peuvent nécessiter l'élimination du sol supérieur.

#### 7. Manutention et entreposage

**Manutention** : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après utilisation, se

# Nufarm Boost Herbicide

## Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2025-06-11

Remplace la date : 2017-12-20

{Réservé}

laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Évitez de respirer la poussière.

**Entreposage :** Conserver le récipient bien fermé à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des aliments. Conservez dans un endroit frais et sec.

### 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

**Contrôles d'ingénierie:** Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

**Équipement de protection individuelle:** lunettes de protection ou écran facial et gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant l'enlèvement.

**Lignes directrices pour l'exposition:**

| Composante             | TWA*                                                                                       | STEL**               | Référence / Note            |
|------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Thifensulfuron-méthyle | NE                                                                                         | NE                   | Aucun trouvé                |
| Tribenuron-méthyle     | 1 mg/m <sup>3</sup>                                                                        | NE                   | Recommandation du fabricant |
| Carbonate de calcium   | 10 mg/m <sup>3</sup><br>(poussière totale)<br>3 mg/m <sup>3</sup><br>(fraction respirable) | 20 mg/m <sup>3</sup> | WorkSafeBC, 2015            |

\* Moyenne pondérée dans le temps, 8 heures, sauf indication contraire.

\*\* Limite d'exposition à court terme

NE = Non établi

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour obtenir des conseils supplémentaires sur le contrôle de l'exposition

### 9. Propriétés physiques et chimiques

**REMARQUE :** Les données physiques sont des valeurs typiques, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Une valeur typique ne doit pas être interprétée comme une analyse garantie ou comme une spécification. Si aucune valeur n'est déterminée pour la formulation, la valeur indiquée est la valeur la plus pertinente de l'ingrédient (s) prédominant (s).

**Apparence (état physique, couleur, etc.)**..... granule brun clair  
**Odeur**..... légèrement piquante  
**Seuil d'odeur**.....pas disponible  
**pH**.....5.6  
**Point de fusion / point de congélation**.....non applicable

**Nufarm Boost Herbicide**  
**Fiche de données de sécurité**

Date d'émission : 2025-06-11

Remplace la date : 2017-12-20

{Réservé}

**Point d'ébullition initial et plage d'ébullition**..... non applicable.  
**Point d'éclair**..... non applicable  
**Taux d'évaporation**..... non applicable  
**Inflammabilité (solides, gaz)**..... pas disponible  
**Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité**.. pas disponible  
**Pression de vapeur** ..... 1.7 x 10<sup>-5</sup> mPa @ 25C  
(Thifensulfuron-méthyle)  
  
5.2 x 10<sup>-5</sup> mPa @ 25C  
(Tribenuron-méthyle)  
**Densité de vapeur**..... pas disponible  
**Densité relative**..... 0.67  
**Le produit de la solubilité**..... dispersible dans l'eau,  
peu soluble  
**Coefficient de partage :**..... logP = 0.02 @ pH 7,  
(Thifensulfuron-méthyle)  
  
logP = 0.78 @ pH 7,  
25C (Tribenuron-méthyle)  
**La température d'auto-inflammation**..... 420C (Tribenuron-  
méthyle)  
**La température de décomposition**..... pas disponible  
**Viscosité** ..... non applicable

|                                    |
|------------------------------------|
| <b>10. Stabilité et réactivité</b> |
|------------------------------------|

**Réactivité :** non réactif.

**Stabilité chimique :** Stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

**Possibilité de réactions dangereuses :** une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Conditions à éviter :** Aucun inconnu

**Matières incompatibles :** Agents oxydants forts, acides.

**Produits de décomposition dangereux :** Oxydes de carbone, oxydes de soufre, oxydes d'azote, oxyde de calcium, fumées irritantes et fumées.

|                                        |
|----------------------------------------|
| <b>11. Informations toxicologiques</b> |
|----------------------------------------|

**Voies d'exposition probables :** Inhalation, ingestion, contact avec la peau et les yeux.

**Contact avec les yeux :** provoque une irritation des yeux.

**Contact avec la peau :** Peut causer une légère irritation de la peau, généralement de degré minime.

**Ingestion :** Peut être nocif en cas d'ingestion. Aucun effet négatif significatif sur la santé n'est attendu si seulement de petites quantités sont avalées.

**Inhalation :** Peut être nocif par inhalation. Peut provoquer une irritation des muqueuses.

**Conditions médicales aggravées par l'exposition :** l'exposition cutanée peut aggraver les

## Nufarm Boost Herbicide

### Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2025-06-11

Remplace la date : 2017-12-20

{Réservé}

conditions cutanées préexistantes. L'inhalation de poussière peut aggraver les conditions respiratoires préexistantes.

#### Données toxicologiques :

**DL<sub>50</sub> aiguë par voie orale (mg / kg)**.....>2000 (Rat)

**DL<sub>50</sub> dermique aiguë (mg / kg)**.....>2000(Rat)

**Inhalation aiguë CL<sub>50</sub> (mg / l)**..... >5.01(Rat)

**Corrosion / irritation de la peau**..... Considéré comme légèrement irritant pour la peau

**Dommage ou irritation des yeux graves** ..... Considéré comme modérément irritant pour l'œil

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**..... Non considéré comme sensibilisant cutané

**Mutagénicité des cellules germinales** ..... Le thifensulfuron-méthyle et le tribénuron-méthyle n'ont pas causé de dommages génétiques dans les cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes ni chez les animaux.

**Cancérogénicité** .....Aucune donnée spécifique disponibleNe devrait pas être cancérigène. Les informations disponibles sur l'huile minérale blanche indiquent des effets toxicologiques remarquables.

**Toxicité pour la reproduction** ..... Le thifensulfuron-méthyle a induit certains effets indiquant une sensibilité accrue des jeunes par rapport aux animaux maternels. Le tribénuron-méthyle n'est pas considéré comme une toxine reproductive.

## 12. Informations écologiques

#### Écotoxicité :

Les données concernent le thifensulfuron-méthyle, d'après des sources publiées.

**Invertébré aquatique** : CL<sub>50</sub> après 48 heure (mg a.e./L)... 984(*Daphnia*)

**Poisson** : CL<sub>50</sub> après 96 heures (mg a.e./L)..... 410 (Truite arc-en-ciel), 520 (Crapet arlequin)

**Algues** : 72-120-Hr CE<sub>50</sub> (mg a.e./L)..... >0.0157 (*Selenastrum*), >0.00815 (*Navicula*), >0.0175 (*Skeletonema*), >0.0263 (*Anabaena*)

**Oiseaux** : DL<sub>50</sub> orale (mg/kg)..... >2150 (Cunard Colvert), Diététique LC<sub>50</sub> (8-jour) >5620 ppm (Cunard Colvert, Caille japonaise)

**Abeilles** : Contact DL<sub>50</sub>.....>12.5 µg / abeille

Les données concernent le tribénuron-méthyle, d'après des sources publiées.

**Invertébré aquatique** : CL<sub>50</sub> après 48 heure (mg a.e./L)... 984(*Daphnia*)

**Poisson** : CL<sub>50</sub> après 96 heures (mg a.e./L)..... 738 (Truite arc-en-ciel)

**Algues** : 120-Hr CE<sub>50</sub> (mg a.e./L)..... >0.0208 (*Selenastrum*)

**Oiseaux** : DL<sub>50</sub> orale (mg/kg)..... >2250 (Colin de Virginie), Diététique

## Nufarm Boost Herbicide

### Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2025-06-11

Remplace la date : 2017-12-20

{Réservé}

LC<sub>50</sub> (8-jour) >5620 ppm (Cunard Colvert, Colin de Virginie)

**Abeilles** : Contact DL<sub>50</sub>.....>100 µg / abeille (contact), >9.1 µg / abeille (orale)

**Persistance et dégradabilité** : Le thifensulfuron-méthyl et le tribénuron-méthyl sont non persistants à légèrement persistants dans les sols d'usage prévu, DT<sub>50</sub> 1 à 7 jours. La dégradation dans le sol se produit principalement par hydrolyse aqueuse et par dégradation microbienne directe. L'hydrolyse est affectée par la température et le pH du sol, étant plus rapide dans les sols acides que dans les sols alcalins.

**Mobilité dans le sol** : Le thifensulfuron-méthyle et ses produits de dégradation ont un potentiel de lixiviation, mais sont rapidement dégradés. Le tribenuron-méthyle est pratiquement immobile.

**Potentiel de bioaccumulation** : Négligeable.

#### 13. Considérations relatives à l'élimination

Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Ne réutilisez pas le récipient dans un but quelconque. Le cas échéant, renvoyer le contenant conformément au programme de retour. Si un récipient recyclable, jetez-le sur un site de collecte de conteneurs. Contactez un distributeur local, un concessionnaire ou une municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant de prendre le récipient sur le site de collecte, rincer trois fois ou sous pression le contenant vide en ajoutant des rinçages au réservoir de pulvérisation et rendre le récipient inapproprié pour une utilisation ultérieure. S'il n'y a pas de site de collecte de conteneurs dans votre région, jetez le conteneur conformément aux exigences provinciales.

#### 14. Informations relatives au transport

##### Description canadienne du TMD (route et rail) :

UN3077, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.O.S., (thifensulfuron-méthyl, tribenuron-méthyl), classe 9, GE III, polluant marin.

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité seulement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

##### États-Unis :

##### Description de DOT :

Non réglementé - Voir 49 CFR 173.132 (b) (3) et 172.101 Annexe A

**Nufarm Boost Herbicide**  
**Fiche de données de sécurité**

Date d'émission : 2025-06-11

Remplace la date : 2017-12-20

{Réservé}

**≥ 882 livres par paquet complet**

UN 3077, Substance dangereuse pour l'environnement, solide, n.o.s.  
(thifensulfuron-méthyle, tribénuron-méthyle), 9, III, Polluant marin

**IMDG**

UN 3077, Substance dangereuse pour l'environnement, solide, n.o.s.  
(thifensulfuron-méthyle, tribénuron-méthyle), 9, III, Polluant marin

**IATA**

UN 3077, Substance dangereuse pour l'environnement, solide, n.o.s.  
(thifensulfuron-méthyle, tribénuron-méthyle), 9, III, Polluant marin

|                                        |
|----------------------------------------|
| <b>15. Informations réglementaires</b> |
|----------------------------------------|

Numéro d'enregistrement de *la Loi sur les produits antiparasitaires* : ....30377

Lire l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire :

AVERTISSEMENT : CONTIENT LES ALLERGÈNES LAIT ET SULFITES

SIMDUT exempté.

|                                |
|--------------------------------|
| <b>16. Autres informations</b> |
|--------------------------------|

La présente fiche de données de sécurité (SDS) est conçue pour se conformer au Système mondial de classification harmonisée (SGH) et au *Règlement sur les produits dangereux*.

Ce SDS fournit des informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et d'autres qui traitent de grandes quantités du produit dans des activités généralement autres que l'utilisation du produit. L'étiquetage du produit fournit cette information spécifiquement pour l'utilisation du produit comme prévu.



**Nufarm Boost Herbicide**  
**Fiche de données de sécurité**

Date d'émission : 2025-06-11

Remplace la date : 2017-12-20

{Réservé}

La société et les informations publiées sont utilisées dans le développement de cette SDS. Les informations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et ont été jugées précises à la date de publication. Cependant, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée.

Révisions du dernier problème: Ajout d'une nouvelle adresse et d'un nouveau logo.

Date d'émission : 2025-06-11

Remplace la date : 2017-12-20